



Section CGT de Mitry-Mory PIAC



Section SUD de Mitry-Mory PIAC

Mitry-Mory, le 22 Octobre 2013

DANS L'ATTENTE D'UN RECLASSEMENT DIGNE ET ÉQUITABLE

Le 2 octobre a eu lieu la première réunion de négociation du nouvel accord sur la fermeture de l'établissement. Nous venons de recevoir **la 2^{ème} version est inacceptable en l'état**. Nous ne pouvons accepter de recevoir 1500 euros d'indemnité de base.

OÙ EST L'ÉQUITÉ ?

Au nom de l'équité tellement prônée par notre Directeur, et par principe, **il est hors de question d'avoir moins** :

1. par rapport aux accords signés par CGT-SUD pour les fermetures de Cestas, Valenciennes et Evreux PIAC
2. Par rapport à l'accord actuel, qui était celui du simple reclassement 2011, (nombre d'agents avaient l'ancienneté qui leur aurait permis de rester, s'ils ont décidés de partir c'est par choix !!!!), alors que maintenant c'est une fermeture définitive (nous devons évacuer les lieux).
3. Et par rapport à l'inéquité flagrante entre agents et cadres sup (voir tableau ci-dessous)

	il y a 2 ans	2013	Evolution
agents	> ou = à 3500 Euros	1500 Euros	- 57 % ↓
cadres sup.	2 fois le salaire	3 fois le salaire	+ 50 % ↑

Le **04 octobre**, le personnel a fait une **grève majoritaire avec un rassemblement** devant le centre, et cela malgré des pressions sur des personnes bien ciblées (pour qu'elles n'y participent pas). Ces pratiques sont vraiment déplorables, autant de la part de la Direction (certains cadres) **que de la part des employés qui s'y prêtent**.

Toutes ces personnes (à tout niveau hiérarchique) n'ont toujours pas compris que ces actions syndicales collectives dépassent largement la fermeture de notre tout petit établissement : c'est surtout un combat symbolique contre un système devenu fou qui écrase progressivement tous les individus (employés comme cadres). **Il est donc temps d'oser regarder la réalité en face, et enfin se responsabiliser !**

De toute façon nous avons affaire à un combat idéologique entre ceux qui roulent pour la boîte (et qui sont partis il y a 2 ans), et ceux qui tente de faire évoluer le monde de l'entreprise de façon plus équitable : la direction souhaite faire payer ceux qui vont dans ce sens (et pas dans le leur).



Grâce aux grévistes, aux élus locaux, aux anciens de Mitry, et à tous les autres soutiens, cette mobilisation a eu du poids. En conséquence, la Direction doit être à l'écoute du personnel, et s'engager enfin dans un véritable dialogue social.

Le personnel n'acceptera pas tout et n'importe quoi !

Pour cela nous exigeons principalement :

- une mutation choisie
- des régimes de travail au choix sur le pôle international (Roissy Hub, Roissy Piac, Gonesse TIM)
- une solution concrète pour les agents les plus fragiles
- 3000 Euros d'indemnité de base
- 2000 Euros pour toutes modifications de régime de travail
- Et un relèvement de 500 euros des indemnités géographiques inscrites sur l'accord

Les revendications sont établies par l'écoute, la concertation, la mobilisation, et la construction avec le personnel. La Poste doit prendre en compte ces exigences, par respect et par principe.

Toute décision future sur l'accompagnement social se fera AVEC LE PERSONNEL.